

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville \$ 4.00

Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

12eme. ANNEE No 105

OTTAWA, JEUDI 28 MAI 1891

LE NUMERO 2 CENTS

L'AMITIE

D'UN GRAND HOMME

est un bienfait des dieux

affirment les poètes. Mais les apho-

rismes des poètes sont matière à

controverse. Demandez plutôt l'opini-

on, sur ce sujet, du colonel P.,

qui nous racontait l'anecdote

suivante:

Alors qu'il n'était encore que

capitaine, ce brave P., avait un ami

qui, incontestablement, était un

homme illustre.

Cet ami, c'était le grand, le bon,

le prodigieux Dumas, Dumas père,

le plus fécond, le plus verveux, le

plus imaginatif des romanciers et

des auteurs dramatiques du siècle,

le charmeur, l'amuseur de tout ce

qui a su lire, en France et dans le

monde entier, de 1820 à 1870, et

dont, aujourd'hui encore, ceux-là

qu'attristait et révoltait les lugu-

bres études psychologiques, natu-

ralistes, symbolistes, de la jeunesse

littéraire contemporaine, relisent

avidement les œuvres où ils sont

sûrs de retrouver les a vieilles qua-

lités françaises de clarté, d'esprit,

de belle humeur chevaleresque, d'in-

terêt, et de généreuse émotion.

Nous n'avons pas la prétention de

re-faire une millième édition du

portrait d'Alexandre Dumas. Il est

présent à toutes les mémoires. On

l'avait défini: "une force de la na-

ture." Cette hyperbole la peut-être

un peu gâtée. Le fait est

cependant que, colossal en tout, en amour,

au travail, à table, il était taillé pour

accomplir tous les travaux d'Her-

cule. Colossal était aussi, hélas! sa

vanité. Vanité inconsciente, à

coup sûr, glorieuse tumultueuse à

laquelle son origine nègre n'était

pas étrangère, et qui lui donnait

des joies enfantines, de véritables

épanouissements de bonheur.

Or, il était beaucoup question à

Paris, en ce temps-là, — il y a vingt

six ans, terriblement remplis! —

des brillantes et joyeuses réceptions

hebdomadaires offertes à leurs

amis civils par les officiers de la

Garde, en l'un ou l'autre.

Dumas fit assister à une de

ces réunions.

Il s'en ouvrit à son ami, le capi-

taine P., alors adjudant-major aux

zouaves de la Garde, qui s'empressa

de l'inviter. Inutile de dire avec

quelle joie lui accueillit la bonne

nouvelle. Les officiers de tous

les grades étaient charmés de recevoir

le grand romancier auquel ils de-

vaient tant de bonnes heures passées

en compagnie de ses héros, sous le

gourbi creusé dans la neige, à la

tranchée ou sous la tente, en Cri-

mée, au Mexique, au désert, car,

dans ces expéditions, il y avait bien

peu de cantines d'officiers qui ne

donnassent aussi aux Mousquetaires

des fêtes offertes par les officiers,

devoir, ce soir-là même, jouer au

château des Tuilleries.

Cette difficulté fut facilement

levée. Justement P. était capitaine

de musique. Il alla trouver

l'officier de service au Palais et lui

demanda — sans préciser le motif —

s'il était possible d'intervenir sur le

tableau, l'ordre des musiques et de

laisser celle du régiment disponible

pour ce jour-là.

Cela ne souleva aucune observa-

tion, et la mutation parut si simple

à l'officier de service, que le capitai-

ne P. n'eût pas l'idée d'en parler à

son colonel.

Ceux qui ont entendu Dumas en

des réunions où il se mettait en

coquette pour séduire l'assemblée

sur son tout et charme de cette paro-

le chaude, pittoresque, variée inté-

ressante au suprême, de ces récits

aperçus philosophiques ou para-

doxes, d'où s'élançait, à ne plus

compter, comme en un bouquet de

feu d'artifice, les fusées de l'esprit

retombant en pluie d'étincelles. Il

avait tout vu, tout fréquenté, rois,

princes, diplomates, tout ce qui

avait un nom dans l'art, la science

la politique ou la guerre, et, doué

de la plus prodigieuse mémoire, se

souvenait de tout ce qu'il avait vu

et entendu; un fourmillement d'a-

necdotes animait ces délicieuses

causeries, accommodées par lui à

une sauce d'un ragout vraiment

magnifique.

Or, Dumas, ce soir-là s'était mis

en frais de coquette pour char-

mer les soldats qui admirait, qu'il

aimait. Et l'on peut être certain

qu'il y avait réussi.

Il y eut échange de toasts. Le

colonel en porta un en l'honneur

du romancier, à propos duquel Du-

mas fit l'aven suivant.

— Je suis accusé de n'avoir pas

pour vertu première la modestie,

mais cette fois malgré mon désir de

répéter le toast du colonel, je

n'ose!

A son tour, l'écrivain but aux

zouaves, en un toast éloquent et

chaleureux.

Et l'excellent musique du régiment

vint, celle que S. M. Napoléon III

n'avait pas l'honneur d'en rendre

ce soir-là — il ne chômait pas de

musique pour cela, — entrecoupa ces

discours et faisait entendre les plus

belles pages de ses livres.

Dumas fit compliment de son or-

chestre au capitaine P. . . .

— C'est très heureux que nous

ayons pu avoir votre musique au-

jourd'hui, lui confia le capitaine,

parce qu'elle était désignée pour

jouer à la table de l'Empereur.

Aie! grande imprudence qu'un

pareil aveu. Nous l'allions bien voir.

A ce moment, on apporta à Du-

maise de l'amant de la dame Fayet:

Ne suis prince, ni comte aussi,

Je suis le sire de Coucy.

Le colonel, pour toute réponse,

prit un crayon et écrivit gracieuse-

ment au-dessous de la demande:

"Toutes les punitions sont levées."

"Accordé avec empressement."

"Le colonel LACRETELLE."

Un hurrah se fit entendre. Le

zouave, porteur du message, allait

redescendre la permission à la main,

quand je réclamai la faveur, ou plutôt

le droit de mettre moi-même les

prisonniers en liberté.

En conséquence, entre le dîner

et le café, accompagné de mon bon

camarade le capitaine P. . . . — précé-

dé d'une lanterne et suivi de tous

les zouaves qui se trouvaient au

corps de garde, — j'allai de prison

en prison en criant à tous ces pau-

vres diables de captifs couchés sur

le lit de camp.

— Debout, camarades! le colonel

fait grâce.

Vous sirez ce qu'ils crièrent de

leur côté à cette nouvelle inatten-

due, je n'ose.

Décidément, je deviens modeste.

Une autre surprise attendait Du-

mas à sa rentrée dans la salle du

banquet.

Un officier qui avait fait la cam-

pagne de Chine vint lui offrir un

brevet de grand mandarin, lequel

lui était probablement tombé sous

la main en quelque démeuragement

d'un palais d'été ou d'hiver.

Ce brevet, daté du 15 mars 1280,

portait pour titre:

DIPLOME IMPÉRIEL DE GRAND MANDARIN

"Brevet de Dieu donné à Pho-

Duc, pour ses grands mérites, ses

capacités et sa vigilance."

Comme Dumas demandait ce que

signifiait l'offre de ce brevet, il lui

fut répondu que le régiment des

zouaves de la Garde, maître de ce

brevet par droit de conquête, le sa-

luait grand mandarin.

Dumas fait grand mandarin par

les zouaves! N'est-ce pas là une

amusante plaisanterie, une farce

d'avouer, de la part de ces braves

de si belle humeur au milieu des

tempêtes de la bataille, qui, après

Palastro, avaient nommé Victor-

Emmanuel caporal dans leur régi-

ment?

Et dans le funeste article du Petit

Journal, Dumas signe: ALEXANDRE

DUMAS, grand mandarin lettré — par

brevet des Zouaves de la Garde.

Nous disons funeste article. Nous

allons nous expliquer. Dans cet ar-

ticle, il y avait ce passage, bien in-

nocent sans doute:

A quatre heures, une grande in-

quiétude occupait encore les esprits;

— nous courions le risque de dîner

sans musique; — la musique du

régiment était de service aux Tuil-

eries.

Des démarches furent faites et la

musique rendue.

Ce furent pourtant ces six lignes

anodines qui gâtèrent tout et alié-

nèrent des colères.

Eh quoi! La musique doit jouer

au château et l'on a l'audace de récla-

mer contre cette honneur! . . . On

ose sacrifier l'Empereur pour faire

ovation à un simple particulier à

la table des officiers de la Garde!

couppables d'un tel manque de res-

pect à Sa Majesté! . . . Quel est l'im-

pardonnable et fauteur d'une pareille

irrévérence? . . .

A

La législature de l'Illinois a voté un bonbon d'un million de dollars, au profit de l'exposition de Chicago.

Le fils du général Booth, de l'armée du salut, vient de perdre de fortes sommes à la bourse de Londres.

On annonçait ce matin que Sir John A. Macdonald avait subi beaucoup de maux de tête.

Un annonce de Cullin (Ohio) la mort d'un nommé Arvo Misingburg, qui passait pour avoir atteint l'âge invraisemblable de cent cinquante ans.

Deux acteurs de Seattle nommés Leonard et Gilmore, se sont battus en duel au couteau. Le duel a eu lieu dans une chambre, et Leonard est tombé mort après avoir reçu huit blessures.

L'Electricité a été coupée le 15 courant, MM. Mezier et Sheyn ont été décorés de l'Ordre de Léopold, roi des Belges. M. Mezier a reçu les insignes de commandeur et M. Sheyn, ceux d'officier de 2e ordre.

La remise des insignes a eu lieu dans les salons de l'hon. Hector Fabre, commissaire canadien à Paris, par un courrier de cabinet.

La MINEUR sera publiée lundi prochain avec un nouveau format, qui est celui du CHRONICLE de Québec. Les fermiers de la MINEUR sont MM. Sénéchal, Poirais & Co. L'hon. J. J. Tassé sera le directeur de la rédaction; il aura trois assistants, M. Voyer, ancien député du CANADA, sera le chef de reporters.

Un singulier incident s'est produit hier au Barge office à New-York, et y a causé un certain amusement. Tandis que l'on débarquait les immigrants amenés par le steamer Victoria, un des nouveaux venus, un vieil Italien aux cheveux blancs, à peine débarrassé, s'est précipité à genoux sur le sol, et s'est mis à baisser religieusement la terre d'Amérique!

M. Devlin se propose de demander en chambre lundi prochain: Combien le gouvernement a-t-il dépensé l'an dernier pour la construction l'un qu'à la Pointe Gatineau? Qui a rempli, l'an dernier, la position de surintendant et celle d'inspecteur des travaux du gouvernement à la Pointe Gatineau, dans le comté d'Ottawa? Quelles sommes d'argent ont été payées à ces employés?

Le cour suprême, siégeant hier, a entendu la cause relative des écoles catholiques du Manitoba. Le gouvernement provincial est représenté par l'ex-procureur Martin et M. Gormully, avocat de cette ville. Les avocats au bureau des écoles sont MM. Ewart et Brophy de Winnipeg dont nous avons déjà parlé; M. Ed Blake est remplacé par son frère M. S. H. Blake. Toute la cause se rattache à une question de droit et à une autre de fait.

La première dépend de l'interprétation de la constitution, et la seconde est de savoir si les écoles catholiques existaient dans le Manitoba avant l'union, et étaient reconnues par l'autorité constituée.

M. Ewart a exposé la cause hier et a été suivi de M. Martin. M. S. H. Blake répondra demain.

Le ministre du revenu de l'intérieur a déposé un projet de loi au sujet des allocations que l'on fait aux veuves.

Nous suggérons au ministre de vouloir bien veiller à la manière dont on fabrique la bière aujourd'hui; toutes espèces de produits chimiques, injurieux et nuisibles à la santé y remplacent l'orge et le houblon. Cette substitution se fait déjà sur une assez grande échelle, qu'au Canada, les trois quarts de la population, qui boivent de cette bière fermentée sont atteints de la maladie des reins, tandis qu'en Europe, la bière est nourrissante, fortifiante, rafraîchissante et hygiénique.

En France comme en Allemagne, tout brasserie est forcé de se conformer au règlement et prescriptions concernant sa fabrication; ces chimistes compétents sont nommés pour veiller à leur exécution et assurer de la quantité et de la qualité des produits employés dans toutes les brasseries. C'est le devoir de tout gouvernement de voir à ce que toutes les boissons soient pures potables et saines.

La persécution des juifs en Russie nous offre le plus cruel et le plus révoltant spectacle du dix-neuvième siècle. Rien au monde ne peut excuser les scènes de cruauté qui se passent à Moscou. Il est plus que suffisant de savoir que des hommes enchaînés marchent à travers les rues, non pas parce qu'ils sont des criminels, mais parce qu'ils appartiennent à une différente religion. Les faits sont malheureusement trop pénibles, pour essayer de les nier. Triste coïncidence quand la Russie invite le monde civilisé à son exposition d'art, de lui en offrir une autre si délicate, qui détrait toute prédication artistique au milieu d'un pareil spectacle.

Le Car a choisi le rôle d'un Pharaon moderne, il s'installe le Pharaon des dix-neuvième siècle; les rôles de malheureux qu'il martyrisent sont plus nombreuses que celles qui avaient provoqué la haine et la jalousie du tyran égyptien.

Ces pauvres juifs sont impuissants à se défendre contre le potentat de la Russie. Mais heureusement nous passons bien qu'aujourd'hui comme autrefois il existe un Dieu dans Israël, et que de pareilles atrocités ont été punies; un jour viendra où la Divine Providence à son tour punira et châtiara comme ils le méritent, ces misérables bourreaux russes.

L'immigration aux Etats-Unis

Nous lisons dans le COURRIER DES ETATS-UNIS

Nous avons maintes fois signalé l'absence de timidité avec laquelle les journaux en général, et particulièrement ceux qui ont une couleur de parti accentuée, traitent la question de l'excessif de l'immigration, comme si on craignait, par prudence politique, d'attacher le grelot d'une réforme dont tout le monde comprend la nécessité, mais dont chacun entend laisser la responsabilité aux autres. Voici enfin le HERALD qui dit franchement ce qu'il pense, et qui, au lieu d'ambuser le tapis avec la moralité de l'immigration pour en demander la restriction, déclare carrément qu'il faut la réduire parce qu'il y en a assez, ou plutôt qu'il y en a trop et qu'il n'en faut plus. A la bonne heure!

Le HERALD prend la question au point de vue de l'immigration italienne; mais, partant de là il généralise, et il dit: "En premier lieu, nous sommes arrivés à une période de notre histoire où nous ne demandons plus de main-d'œuvre du dehors. Le marché intérieur suffit amplement à tous nos besoins. Bien plus, on estime que bon an mal an il y a sur le pavé un million d'ouvriers qui cherchent vainement du travail. L'offre excède la demande, et un excédent d'oisifs fourmille dans tous les Etats."

Le résultat, dit le HERALD, est que la surabondance de la main-d'œuvre en avilit le prix et que le mécontentement s'ensuit. Les patrons ne veulent pas payer deux dollars ce qu'ils peuvent avoir pour un dollar et demi, et c'est très naturel. De là la supposition que le capital est rapace et l'antagonisme des classes. C'est un tort. Le capital fait le mieux qu'il peut dans son intérêt, et il a cela de commun avec tout le monde. La faute n'est pas au capitaliste, qui obéit simplement aux lois du commerce, mais au gouvernement, qui tient ses portes ouvertes à quiconque veut entrer, bons, mauvais ou indifférents.

La conclusion n'est pas moins nette: "Nous agissons stupidement en cette matière d'immigration, et nous faisons une grande injustice à notre propre peuple. Nous avons le droit de nous protéger contre une invasion étrangère, qu'elle se fasse sous la forme d'une flotte ou d'une armée, ou sous celle d'une foule de travailleurs affamés qui viennent disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens..."

Finalement le HERALD fait appel aux organisations ouvrières pour exiger l'exécution de lois existantes ou en demander de nouvelles. Le dernier mot est: "Nous avons assez d'ouvriers, et plus qu'assez. Fermez les portes."

Un bulletin de recensement qui vient de paraître à Washington nous fournit un état des dettes publiques des Etats-Unis et d'autres nations qui ne peut être que d'un très grand intérêt aux Canadiens.

Le premier juillet, 1880, la dette totale fédérale des Etats-Unis s'élevait à \$1,322,000,000. Au premier juillet 1890 elle n'était plus que \$916,000,000, ce qui prouve que dans l'intervalle des dix années écoulées, près de mille millions avaient été remboursés en diminution de la dette fédérale.

Les dettes totales des différents Etats et Territoires ont été réduites dans la même période de temps de \$290,000,000 à \$233,000,000, quand les dettes des comtés, celles des villes et des bourgs à part ont monté de \$124,000,000 à \$142,000,000. En additionnant ensemble les dettes, fédérales, d'état, et de comté, la taxe personnelle montre que de \$46.59 en 1880, elle est descendue à \$20.45 en 1890, ou est arrivée pour ainsi dire à opérer cette différence au moyen de taxes volontaires. Les recettes supplémentaires réunies toutes ensemble, dit M. Porter, dans les dix années suivantes, débarsèrent presque totalement la nation américaine de sa dette fédérale, de celles d'état et de comté; si les excédents sont employés dans ce but.

Le tableau suivant explique la taxe personnelle "per capita" sous une autre forme et sous un jour différent: Dette fédérale..... \$14.63 Dette d'état..... 3.56 Dette de comté..... 20.46

—Les Etats-Unis ont 637,000,000 de pièces monnayées en or, mais seulement 411,005,000 sont en circulation.

—Un statisticien anglais estime la dette du monde entier à \$150,000,000,000.

—Des statistiques démontrent que 500,000,000 d'être humains portent des vêtements, 250,000,000 sont totalement nus, et 700,000,000 à demi-vêtus.

Le voyage que fait actuellement le président Carnot dans le milieu de la France n'est pas sans signification. Une fois de plus, l'Eglise catholique se rallie au président de cette République dont elle avait l'habitude de se plaindre comme d'un persécuteur. Le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, en adressant la parole au président, a tenu un langage loyal et humble à la fois; il lui a affirmé le patriotisme du clergé et l'a supplié d'être de son influence en faveur du catholicisme.

TELEGRAPHIE EUROPE

LA GRÈVE DES COCHERS

PARIS, 28 mai. — La convention entre les grévistes et la compagnie est signée. La compagnie reconnaît l'union des cochers, reprend les menaces de l'union qui l'avait renvoyés et accepte le système des 12 heures de travail. Le service des omnibuses a été repris hier.

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

PARIS, 28 mai. — La chambre des députés a hier les droits suivants à l'importation: sur les porcs vivants, 8 francs les cents kilos sur les bœufs et vaches, 10 francs par tête, et sur les moutons 1 fr. 50 par tête. Les propositions protectionnistes de la commission des douanes sont en général préférées par la chambre au tarif douanier plus moderne proposé par le gouvernement.

LES PÊCHERIES DE TERRE-NEUVE

LONDON, 28 mai. — M. Goschen, chancelier de l'échiquier, a dit à la chambre des communes qu'il s'occupera prochainement du projet de loi Knutsford relatif à Terre-Neuve. Il a ajouté que la loi soumise au moment au parlement de Terre-Neuve ne devait être exécutée que pendant une année, ce que le gouvernement impérial ne pouvait accepter d'être donné ses engagements envers la France.

Le gouvernement a fait aux députés de Terre-Neuve des propositions particulières qui permettraient de ne pas voter le projet de loi Knutsford. Les députés étaient en ce moment ses propositions.

LES EUROPEENS EN CHINE

SHANGAI, 28 mai. — Le nouveau et portant que les missions chrétiennes de Nankin ont été attaquées et pillées par les indigènes est exact; tous ceux qui travaillaient ont réussi à s'échapper. Toutes les femmes européennes avec leurs enfants ont quitté Nankin. L'école méthodiste des filles a été pillée et incendiée. Les missionnaires, après avoir commis de nombreux dégâts, se sont dispersés. Le croiseur torpilleur anglais "Porpoise" a reçu l'ordre de se rendre à Nankin pour protéger les intérêts anglais et faire une enquête sur l'événement. Des troupes chinoises ont également été expédiées à Nankin.

ASSASSINERIE SUR LA ROUTE

MONTELLIER, 28 mai. — Un drame sauvage et mystérieux vient de s'accomplir à quelques kilomètres de Montellier. Un épique du village de Montbain, le nommé Courmet, a été assassiné quatre heures du matin sur la route près de la métairie de Launac par trois individus qui, après l'avoir enlevé de voiture, ont mis le feu à ses vêtements. Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

FABRES, 28 mai. — Un parricide a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Lagorce-le-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens...

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

FABRES, 28 mai. — Un parricide a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Lagorce-le-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens...

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

FABRES, 28 mai. — Un parricide a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Lagorce-le-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens...

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

FABRES, 28 mai. — Un parricide a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Lagorce-le-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens...

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

FABRES, 28 mai. — Un parricide a été commis ce matin, vers huit heures, à Campagnac, près de Lagorce-le-Bigorre. Un jeune travailleur affamé qui avait voulu disputer l'ouvrage et le pain à nos propres citoyens...

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Le forçat, brandissant sa faux, s'est précipité sur son père, qui essayait vainement de fuir. Il a tiré sa faux et a coupé le cou de son père et lui a porté un coup de faux si violent, que le vieillard est mort aussitôt. Quelques minutes après, il expira.

Un charrier, passant peu après, aperçu le malheureux et est allé chercher du secours à la métairie. Mais quand on est allé voir, Courmet n'était plus.

Le parquet est transporté sur les lieux. Les assassins sont inconnus.

UN FOU TUE SON PERE

LES SECRETS MILITAIRES

PARIS, 28 mai. — Turpin, l'inventeur de la machine à vapeur, qu'on a arrêté samedi pour faire une enquête sur les accusations qu'il a portées dans une brochure publiée par lui, déclare aujourd'hui qu'il a entre les mains une correspondance compromettante pour plusieurs généraux, ainsi que des balcons établis par M. de Freytag, ministre de la guerre, la mise en rapport avec les autorités anglaises. La police a fait des perquisitions dans plusieurs maisons, et elle a saisi des exemplaires de la brochure Turpin; elle recherche actuellement les documents secrets qu'on avait faits de la possession de Turpin. Le XIXe siècle dit que l'affaire Turpin devient de plus en plus grave. Il est probable que Tripone, l'officier de l'armée territoriale arrêté en même temps que Turpin, sera reconnu non coupable et relâché.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 28 mai. — Hier matin, a eu lieu à Ste Anne de la Procaterie le mariage de M. Alexandre Taschereau, avocat, fils de feu J. Thos. Taschereau, de cette ville, avec mademoiselle Aldine Dionne, fille cadette de l'hon. M. Elzéar Dionne, conseiller législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, oncle du nouvel époux. L'hon. juge Henri Thos. Taschereau, de Montréal, lui servait de père.

Les travaux de démolition de l'église de la Jeune Lorette sont à peu près terminés, et l'entrepreneur va se mettre immédiatement à l'œuvre pour reconstruire. Les travaux seront poussés avec vigueur.

Les élèves de la faculté de droit de l'université Laval ont passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de madame F. Langlois, décédée lundi matin. Ces résolutions ont été transmises à l'hon. F. Langlois, l'un des professeurs de la faculté de droit.

Un terrible accident d'arme à feu et dont les résultats seront tout probablement fataux, a eu lieu hier après-midi à St Roch. M. J. B. Dumperie était assis sur le banc de sa maison avec son beau-frère nommé Genois et tous deux étaient occupés à examiner un revolver lorsque celui-ci qui était chargé partit soudain.

La balle entra dans le ventre du malheureux Dumperie qui se fit sans connaissance. Les médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre.

M. Genois est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. M. Genois tenait le pistolet dans sa main.

Dumperie est marié depuis peu.

Les Drs Lavoie, sr., Lemieux, jr., et Ahern et autres médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre.

M. Genois est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. M. Genois tenait le pistolet dans sa main.

Dumperie est marié depuis peu.

LES SECRETS MILITAIRES

PARIS, 28 mai. — Turpin, l'inventeur de la machine à vapeur, qu'on a arrêté samedi pour faire une enquête sur les accusations qu'il a portées dans une brochure publiée par lui, déclare aujourd'hui qu'il a entre les mains une correspondance compromettante pour plusieurs généraux, ainsi que des balcons établis par M. de Freytag, ministre de la guerre, la mise en rapport avec les autorités anglaises. La police a fait des perquisitions dans plusieurs maisons, et elle a saisi des exemplaires de la brochure Turpin; elle recherche actuellement les documents secrets qu'on avait faits de la possession de Turpin. Le XIXe siècle dit que l'affaire Turpin devient de plus en plus grave. Il est probable que Tripone, l'officier de l'armée territoriale arrêté en même temps que Turpin, sera reconnu non coupable et relâché.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 28 mai. — Hier matin, a eu lieu à Ste Anne de la Procaterie le mariage de M. Alexandre Taschereau, avocat, fils de feu J. Thos. Taschereau, de cette ville, avec mademoiselle Aldine Dionne, fille cadette de l'hon. M. Elzéar Dionne, conseiller législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, oncle du nouvel époux. L'hon. juge Henri Thos. Taschereau, de Montréal, lui servait de père.

Les travaux de démolition de l'église de la Jeune Lorette sont à peu près terminés, et l'entrepreneur va se mettre immédiatement à l'œuvre pour reconstruire. Les travaux seront poussés avec vigueur.

Les élèves de la faculté de droit de l'université Laval ont passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de madame F. Langlois, décédée lundi matin. Ces résolutions ont été transmises à l'hon. F. Langlois, l'un des professeurs de la faculté de droit.

Un terrible accident d'arme à feu et dont les résultats seront tout probablement fataux, a eu lieu hier après-midi à St Roch. M. J. B. Dumperie était assis sur le banc de sa maison avec son beau-frère nommé Genois et tous deux étaient occupés à examiner un revolver lorsque celui-ci qui était chargé partit soudain.

La balle entra dans le ventre du malheureux Dumperie qui se fit sans connaissance. Les médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre.

M. Genois est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. M. Genois tenait le pistolet dans sa main.

Dumperie est marié depuis peu.

LES SECRETS MILITAIRES

PARIS, 28 mai. — Turpin, l'inventeur de la machine à vapeur, qu'on a arrêté samedi pour faire une enquête sur les accusations qu'il a portées dans une brochure publiée par lui, déclare aujourd'hui qu'il a entre les mains une correspondance compromettante pour plusieurs généraux, ainsi que des balcons établis par M. de Freytag, ministre de la guerre, la mise en rapport avec les autorités anglaises. La police a fait des perquisitions dans plusieurs maisons, et elle a saisi des exemplaires de la brochure Turpin; elle recherche actuellement les documents secrets qu'on avait faits de la possession de Turpin. Le XIXe siècle dit que l'affaire Turpin devient de plus en plus grave. Il est probable que Tripone, l'officier de l'armée territoriale arrêté en même temps que Turpin, sera reconnu non coupable et relâché.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 28 mai. — Hier matin, a eu lieu à Ste Anne de la Procaterie le mariage de M. Alexandre Taschereau, avocat, fils de feu J. Thos. Taschereau, de cette ville, avec mademoiselle Aldine Dionne, fille cadette de l'hon. M. Elzéar Dionne, conseiller législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, oncle du nouvel époux. L'hon. juge Henri Thos. Taschereau, de Montréal, lui servait de père.

Les travaux de démolition de l'église de la Jeune Lorette sont à peu près terminés, et l'entrepreneur va se mettre immédiatement à l'œuvre pour reconstruire. Les travaux seront poussés avec vigueur.

Les élèves de la faculté de droit de l'université Laval ont passé des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de madame F. Langlois, décédée lundi matin. Ces résolutions ont été transmises à l'hon. F. Langlois, l'un des professeurs de la faculté de droit.

Un terrible accident d'arme à feu et dont les résultats seront tout probablement fataux, a eu lieu hier après-midi à St Roch. M. J. B. Dumperie était assis sur le banc de sa maison avec son beau-frère nommé Genois et tous deux étaient occupés à examiner un revolver lorsque celui-ci qui était chargé partit soudain.

La balle entra dans le ventre du malheureux Dumperie qui se fit sans connaissance. Les médecins se rendirent auprès du malade. Celui-ci est dans un état désespéré. On attend à mort d'un moment à l'autre.

M. Genois est fort affecté de l'accident. Les deux se sont retirés à leur domicile. M. Genois tenait le pistolet dans sa main.

Dumperie est marié depuis peu.

LES SECRETS MILITAIRES

PARIS, 28 mai. — Turpin, l'inventeur de la machine à vapeur, qu'on a arrêté samedi pour faire une enquête sur les accusations qu'il a portées dans une brochure publiée par lui, déclare aujourd'hui qu'il a entre les mains une correspondance compromettante pour plusieurs généraux, ainsi que des balcons établis par M. de Freytag, ministre de la guerre, la mise en rapport avec les autorités anglaises. La police a fait des perquisitions dans plusieurs maisons, et elle a saisi des exemplaires de la brochure Turpin; elle recherche actuellement les documents secrets qu'on avait faits de la possession de Turpin. Le XIXe siècle dit que l'affaire Turpin devient de plus en plus grave. Il est probable que Tripone, l'officier de l'armée territoriale arrêté en même temps que Turpin, sera reconnu non coupable et relâché.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 28 mai. — Hier matin, a eu lieu à Ste Anne de la Procaterie le mariage de M. Alexandre Taschereau, avocat, fils de feu J. Thos. Taschereau, de cette ville, avec mademoiselle Aldine Dionne, fille cadette de l'hon. M. Elzéar Dionne, conseiller législatif. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Taschereau, oncle du nouvel époux. L'hon. juge Henri Thos. Taschereau, de Montréal, lui servait de père.

LES SECRETS MILITAIRES

ADRESSEZ-VOUS

—A LA—

PHOTOGRAPHIE D'ELITE

—ET—

Voyez les Prix

DE NOS

GRANDS PORTRAITS

—ET DE—

NOS CRAYONS

117 Rue Sparks.

(A côté de Ormes)

Nous offrons

1 TRAINÉVALANT \$1.00 pour .50

1 do do do 1.00 do .75

1 do do do 1.50 do .78

3 do do do 1.00 do .90

6 do do do 2.25 do 1.50

1 do pour bébé do 2.25 do 2.30

QUI LES AURA ?

E. G. Laverdure

& CIE.

69 & 75 RUE WILLIAM

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre sucre.

Le Samedi excepté.

A présent que les amis des heures de travail silencieuses se montrent et agissent.

Adhetez vos chapeaux dans la journée.

Si c'est possible.

</

